

Villiers Nouvelles

57

journal municipal d'informations
été 2017
www.villerslesnancy.fr



PARIS

Ville candidate
Jeux Olympiques de 2024



BUDGET 2017
URBANISME
SOUTIEN AUX JO 2024
MÉCÉNAT CHÂTEAU
FABLAB DE LA JEUNESSE



VILLERS
lès
NANCY

À la une

PEJMAN, L'ÉVÈNEMENT !

PEJMAN EBADI EST NÉ EN 1982 À TÉHÉRAN. LORSQU'IL AVAIT DEUX ANS, SA FAMILLE A FUI L'IRAN POUR PARIS OÙ IL A GRANDI. PETIT GARÇON, IL MONTRE UN TALENT ÉVIDENT POUR LE DESSIN ET LA PEINTURE. MAIS LÀ OÙ D'AUTRES POSENT LES CRAYONS POUR PASSER À DE NOUVELLES DÉCOUVERTES, PEJMAN, LUI, N'A JAMAIS CESSÉ DE PEINDRE.

Sans formation académique, le jeune Pejman s'initie à l'histoire de l'Art en étudiant les œuvres des grands artistes du 20^e siècle. Pour sa première exposition, il était âgé de six ans.

Si le battage médiatique autour du garçon prodige fut longtemps le sujet des médias, c'est aujourd'hui son talent préservé qu'on admire.

L'étonnante variété de son travail et la richesse des formes, des signes, des personnages et des motifs peut surprendre. Pejman a fait de l'absence de style spécifique sa marque de fabrique. Il préfère être là où on ne l'attend pas en s'éloignant des répétitions garantant d'un succès déjà connu.

Créer, toujours et encore, s'aventurer, oser : l'artiste a choisi la voie de ses désirs plutôt que celle du marketing artistique.

PEJMAN
GALERIE MADAME DE GRAFFIGNY
DU 16 JUIN AU 13 AOÛT 2017

BURNING MARS

pejman

L'édito



François WERNER
Maire de Villers-lès-Nancy

Notre ville connaît progressivement une mutation de la population. Tout en étant heureux et fiers que nombre d'entre vous choisissent de rester le plus longtemps possible sur Villers, comme en témoigne le très beau projet de résidence sur le château de Remicourt, nous travaillons pour accueillir dans les meilleures conditions des familles et, notamment, les jeunes générations.

Ceci commence dès la petite enfance avec les établissements de la Sapinière et Martine Marchand, que nous savons très demandés, mais aussi les accueils en crèche familiale ou par les assistantes maternelles qui sont de grande qualité.

Sur le plan scolaire, Villers accueille toujours plus d'élèves et deux classes supplémentaires ouvriront à la rentrée. Une rentrée marquée par le retour de la semaine traditionnelle de 4 jours d'école, après concertation, avec un accueil périscolaire renforcé et diversifié.

Les plus jeunes et les plus grands bénéficient aussi d'activités très nombreuses : sport et culture sont très présents à Villers. Mais parce que les attentes et les pratiques évoluent très rapidement chez les ados, la Ville veut écouter les propositions qu'ils ont à faire. Le Fablab de la jeunesse est fait pour eux. Et, comme depuis le Journal de Tintin on sait qu'on peut être jeune à tout âge, chacun peut formuler des idées. Début 2018, une restitution est prévue et des orientations seront annoncées.

Cette démarche n'est pas contraire à l'autre dossier de Villers nouvelles : celui du budget très contraint qui est le nôtre. Bien sûr, il faut faire face à des dotations de l'Etat qui seront en 2017 inférieures d'un million à celles de 2014.

Un million de moins en actions de service public ? Impossible ! Plus d'impôts ? Impossible aussi : les promesses sont et seront toujours tenues. Pour maintenir au meilleur niveau toutes les politiques, y compris celle de la jeunesse, il faut un million d'organisation, un million d'économies intelligentes...

C'est l'œuvre de l'ensemble de la municipalité, élus, fonctionnaires, mais aussi bénévoles innombrables, et c'est le tour de force de cette année ! Bonne lecture à tous !

SOMMAIRE

À la une 2

Pejman

Édito 3

En bref 4 à 7

Fablab de la jeunesse 8 - 9

Urbanisme 10 - 11

Cattenoz change en douceur

Dossier Spécial budget 13 à 19

Le budget pour les nuls 14 - 15

Le budget de la Ville 16 - 17

La répartition des dépenses 18 - 19

Transports 20 à 21

En bref 22 - 25

Agenda 26 à 28

Comptes-rendus du conseil municipal 28

Etat civil 30

Tribunes libres 31

Directeur de publication : François Werner Directeur de rédaction : Nathalie Engel

Crédits textes : service communication de Villers-lès-Nancy

Crédits photos et illustrations : C2images pour la couverture, Alexandre Marchi, Grand Nancy Métropole, Ville de Villers-lès-Nancy, les artistes pour les spectacles, Pixabay, Skitterphoto, Freepik et photos libres de droits

Conception et réalisation : service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr

Tirages : 8 500 ex. Impression : La Nancéienne d'impression Dépôt légal : Bibliothèque municipale de Nancy Villers Nouvelles n° 57 - Été 2017





SOUTIEN À LA CANDIDATURE DE PARIS AUX J.O. 2024 : TOUT VILLERS S'Y MET !

Villers sportive ? Ça n'est pas un scoop ! Avec 22 clubs, 3 200 licenciés et des équipements sur l'ensemble du territoire, la commune peut s'enorgueillir de faire la part belle au sport, qu'il soit de loisirs ou de compétition. Et elle confirme cet engagement en affichant son soutien à la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 : un moment unique dans l'agglomération !

Une première manifestation, à destination du milieu scolaire, a eu lieu lors de la traditionnelle **fête du sport**, vendredi 2 juin, où les enfants des écoles de Villers se sont réunis autour de la flamme, créée spécifiquement pour cette occasion.

Samedi 17 juin, c'est avec les Villarois et le mouvement associatif, qu'un parcours relais de la flamme a débuté devant l'Hôtel de Ville jusqu'au stade Roger Bambuck, ponctué d'interventions musicales assurées par **Fuite de Jazz** et **La Renaissance**, batterie fanfare de Champigneulle.

À l'arrivée de la flamme au stade, tous les participants regroupés au centre du terrain d'honneur ont posé pour une photo officielle prise par drone, témoin du soutien de la Ville à une candidature attendue depuis de nombreuses années.

Cet événement, conclu par plusieurs tournois et rencontres de volley ball, football et rugby, a été l'occasion de croiser les publics, amoureux du sport, compétiteurs et amateurs, qui croisent les doigts jusqu'en septembre en attendant la désignation de la ville hôte des JO 2024.

SENIORS EN VACANCES, LES INSCRIPTIONS, C'EST MAINTENANT !

Direction le Doubs, pour la 7^{ème} édition de **Seniors en vacances** ! Le séjour a lieu du 5 au 12 octobre 2017, soit 8 jours et 7 nuits.

Il se déroule à Villers-le-Lac, au centre Ternélia, à quelques kilomètres de la Suisse, dans le Haut Doubs. Ce village de vacances rénové garantit un accueil dans un cadre agréable et chaleureux.

Le tarif varie de 453 € à 268 € selon que vous soyez imposable ou non. Il comprend l'hébergement en chambre double, la pension complète, les activités en journée et les animations en soirée, les excursions, l'assurance annulation et le transport.

Les pré-inscriptions sont à déposer jusqu'au 23 juin 2017.

Pour plus d'informations ou pour réserver, contactez le pôle senior au 03 83 92 12 16 ou envoyez un mail à : anne-marie.louis@villerslesnancy.fr



LUCIE BRIÈRE SOUFFLE SES 100 BOUGIES !

Après avoir fêté le centenaire d'une résidente de Clairlieu il y a déjà deux ans, c'est à la résidence Paul Adam que l'événement a été fêté en mars dernier.

Madame Lucie Brière, est née à Lucy, un petit village de Moselle, le 12 mars 1917.

Après avoir quitté son appartement avenue André Malraux, elle est entrée à la résidence Paul Adam le 15 janvier 2012 afin de rejoindre un environnement sécurisant et chaleureux. Car Lucie Brière aime le contact et la présence des autres, qui ont marqué son parcours de commerçante à Bordeaux et d'aide soignante de la fonction publique hospitalière.

Pétillante, Lucie Brière aime se dégourdir les jambes aux abords de la résidence et se promener dans les couloirs en chantonnant. Le chant, elle le pratique d'ailleurs assidûment, notamment lors de rencontres « chorale » organisées les mardis après-midis par le club Chanteclair.

Très entourée de son fils, de sa belle-fille, de ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, Lucie Brière est une centenaire heureuse à laquelle l'équipe municipale et les résidents ont souhaité se joindre pour célébrer la fête.



ACCUEIL DES NOUVEAUX VILLAROIS

Nouveaux à Villers ? La Ville vous propose de découvrir la commune, le samedi 2 septembre 2017.

Au programme : petit-déjeuner d'accueil, visite de la ville en bus, rencontre avec les associations culturelles et les élus lors du forum des associations au centre des Ecraignes.

Un courrier d'invitation sera envoyé aux nouveaux habitants à la fin du mois d'août.

Si vous n'en êtes pas destinataire, merci d'en informer le service communication de la Ville. Les inscriptions, obligatoires, permettront de réserver le bus le mieux adapté au confort de tous.

**Infos au 03 83 92 32 48 ou
communication@villerslesnancy.fr**

NUISANCES SONORES ET DOUCEUR PRINTANIÈRE

Avec les beaux jours, les nuisances sonores ont tendance à se multiplier.

Voici donc un petit rappel de la réglementation municipale en vigueur :

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h00 à 20h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- Pour les professionnels, il est demandé de ne pas utiliser d'outils, d'appareils ou d'engins de quelque nature qu'il soit, entre 20h00 et 7h00 du matin (sauf dérogation ou autorisation relevant d'autres réglementations).

EN JUIN, NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE !

Accessibles 7 jours sur 7, les points d'apport volontaire sont implantés à proximité de votre domicile. Un bon moyen de vous simplifier le quotidien tout en participant aux gestes éco-citoyens. Quelques efforts de tri et vous protégez l'environnement en économisant l'énergie et les matières premières grâce au recyclage.

En plus, c'est économique ! En réduisant le tonnage des ordures ménagères, vous participez à maîtriser le coût de gestion pour la collectivité, donc pour vous.

Après consultation des conseils de quartier, huit nouveaux points d'apport volontaire seront installés en juin sur la commune :

- avenue de Maron, installation au dessus des habitations,
- avenue de l'Aviation,
- allée d'Enghein,
- rue de la Carrière,
- avenue Paul Muller, sous réserve de l'avis favorable du réseau Stan,
- parking de l'Université rue du jardin botanique,
- rue Albert 1^{er} avec la mise en place de conteneurs enterrés,
- rue Sous la Croix, conteneurs enterrés aussi.

Cette installation est provisoire, pour une période d'essai de six mois à l'issue de laquelle, et sous réserve qu'aucune nuisance ne soit signalée, les services de la Métropole procéderont à une installation définitive.



TAILLES DE PRINTEMPS

Une haie non entretenue, c'est rendre la circulation difficile sur le trottoir pour les mamans avec une poussette, les personnes à mobilité réduite et, plus globalement, les piétons. Elle peut aussi toucher les câbles des réseaux électriques ou télécom, cacher les panneaux de signalisation routière ou gêner la visibilité des automobilistes dans un virage.

Quel que soit le cas, c'est votre responsabilité qui sera engagée s'il y a un accident alors qu'un simple élagage permettrait à tous d'éviter les conflits ou les dangers.

Contactez la police municipale pour obtenir plus d'informations.

Petit rappel à l'amiable

art. R116-2 du code de la voirie routière

« Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe {1 500 €} ceux qui en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ; ... »

art. 2212-2 du code des collectivités territoriales

« La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Elle comprend notamment : tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ... »

loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Elle introduit un certain nombre de dispositions relatives aux caractéristiques et à l'implantation du mobilier urbain et obstacles (jardinières et plantations entre autres) sur la voie publique.



MONIQUE SUPERSTAR !

On la voit partout, elle est hyper active. Des séances de zumba à l'organisation de la chasse aux oeufs, des réunions publiques au conseil de quartier de Village-centre, **Monique Viniaker** n'en finit pas d'étonner. Toujours là où on ne l'attend pas, elle a été sélectionnée par le chorégraphe **Jérôme Le Bel** pour intégrer son « ballet » éphémère, **Gala**, présenté par l'**Opéra national de Lorraine** en mars dernier.

Le principe de **Gala**, c'est de recruter 18 danseurs professionnels et amateurs, de 8 à 80 ans, grands ou petits, minces ou gros, handicapés ou valides, vivant dans la région où le spectacle sera donné. Un spectacle où l'on rit des maladresses d'abord, pour ensuite se laisser gagner par l'extrême bienveillance du plateau, contagieuse.

Monique était la doyenne de ce **Gala** nancéien, rythmant la troupe sur la musique de **Flash dance**, qu'elle avait choisi pour sa prestation, triplement applaudie pour son énergie et... Sa parodie de **Michael Jackson** aussi !

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : CE QUI CHANGE

Depuis le 27 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité sont à portée de clic. En effet, la mise en œuvre du plan **Préfecture nouvelle génération** impose que les cartes nationales d'identité soient traitées de la même manière que les passeports biométriques. Ce dispositif permettra de mieux sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte) reste gratuite.

L'utilisateur peut effectuer une pré-demande en ligne et doit ensuite s'adresser à l'une des 20 communes de Meurthe-et-Moselle de son choix, équipée des dispositifs de prise d'empreinte.

Attention, la commune de Villers-lès-Nancy n'est pas équipée de ce dispositif ! À proximité, les communes de Vandoeuvre, Laxou et Nancy sont habilitées à le faire.

Les services de la mairie de Villers-lès-Nancy ne pourront donc plus traiter directement les demandes. En revanche, ils pourront vous conseiller et vous accompagner si vous rencontrez des difficultés à faire votre demande en ligne.

Consulter la carte des communes sur www.meurthe-et-moselle.gouv.fr
Effectuer une pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr>



AVIS, ENVIES ? PRENEZ LA PAROLE !

LA CLÉ DE LA RÉUSSITE D'UNE POLITIQUE JEUNESSE CONSISTE À ÉCOUTER POUR INNOVER.

LE FABLAB DE LA JEUNESSE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un espace de réflexion et de rencontres ouvert, permettant d'évaluer l'offre à destination des jeunes, de connaître leurs attentes et leurs besoins.

À l'issue de cette phase d'écoute des jeunes, de diagnostic et d'analyse, professionnels et partenaires du secteur jeunesse, élus et jeunes seront associés pour définir des orientations communes et déboucher la mise en œuvre de nouveaux projets et de nouvelles actions en faveur de la jeunesse.

Ce Fablab se veut complet : c'est la raison pour laquelle il englobe les préoccupations de TOUTES les jeunes, celles qui grandissent de 3 à 25 ans.

DE 3 À 25 ANS, C'EST VASTE !

Et c'est volontaire ! De l'accueil des tout-petits aux rythmes scolaires des plus grands, des équipements urbains pour les ados aux problématiques d'emploi, de logement ou d'accès aux soins pour les jeunes adultes, la Ville souhaite étendre son diagnostic de manière cohérente, avec l'ensemble des acteurs présents sur le territoire. À chaque âge ses attentes !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans un premier temps, il s'agit de recueillir la parole des principaux intéressés. Parents, partenaires du secteur Jeunesse, établissements scolaires, Antenne emploi... Tous les relais sont sollicités pour répondre aux questionnaires élaborés par tranche d'âges. Les questionnaires seront analysés et décryptés par un comité de pilotage chargé d'en dégager 3 à 4 grandes

thématiques.

À l'automne 2017, les professionnels et les partenaires de la Jeunesse se réuniront pour construire les propositions liées aux thématiques.

Rendez-vous au printemps 2018 pour le forum jeunes et la restitution du travail mené pour donner à voir, à entendre et à découvrir aussi bien les propositions que les talents de la jeunesse villaroise.

JE PARTICIPE !

Parlez-nous de vous, de vos envies, de vos projets, faites-nous part de vos remarques, partagez vos idées...

Les questionnaires sont en ligne sur

www.villerslesnancy.fr dans la rubrique **Découvrir** > **Fablab de la jeunesse**.

Les six questionnaires sont spécifiques et il y en a certainement un pour vous ! Ils s'adressent aux :

- 3 à 9 ans, avec les parents
- 10 à 13 ans, avec ou sans les parents
- 14 à 17 ans
- 18 à 25 ans, qu'ils soient parents ou pas encore
- parents
- professionnels et les acteurs associatifs du secteur Jeunesse

SPORTS, LOISIRS, ÉDUCATION, DÉPLACEMENTS, ÉQUIPEMENTS, MAIS AUSSI SANTÉ, LOGEMENT, ORIENTATION, EMPLOI, EXCLUSION, OUVERTURE AU MONDE, CITOYENNETÉ, C'EST TOUTE LA JEUNESSE QUI EST SCRUTÉE DE LA PETITE ENFANCE JUSQU'À 25 ANS.



Pour toute information complémentaire, contactez le service jeunesse au :
03 83 92 12 17 ou par mail
beranger.marchand@villerslesnancy.fr



FABLAB
DE LA
JEUNESSE
2017>2018

**NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE PAROLE !
RÉPONDEZ À L'ENQUÊTE, UN
QUESTIONNAIRE VOUS CORRESPOND !**

LES ÉVOLUTIONS DU QUARTIER CATTENOZ-BICHATON

CATTENOZ : UN QUARTIER EN MOUVEMENT

LIMITER LA BÉTONISATION, AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS ET GARANTIR UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADÉQUATE À LA « FRONTIÈRE DES 3 VILLES », C'EST CE QUE LA MUNICIPALITÉ AVAIT PROMIS : ZOOM SUR LE QUARTIER CATTENOZ BICHATON.

ESPACE NATUREL PRÉSERVÉ

Dans les années 80, des travaux d'urbanisme ont révélé un ancien pont sous lequel coule le ruisseau Saurupt, aujourd'hui canalisé. En concertation avec les habitants et le **conseil de quartier de Placieux-Val**, la Ville a restitué son histoire à cet îlot dit **carrefour des trois banques**. Inauguré le 19 septembre 2015, le **square du Pont de Villers** est aujourd'hui un espace vert protégé qui ne pourra être amputé grâce aux nouvelles règles d'urbanisme qui le rendent inconstructible.

CITÉ UNIVERSITAIRE DU PLACIEUX : LA FIN D'UN LONG DOSSIER

En 2007, la Ville de Villers-lès-Nancy a pris un arrêté de péril et d'évacuation concernant le bloc 3 de la **résidence universitaire du Placieux** après avoir constaté que ce dernier ne présentait plus les garanties nécessaires à la sécurité des occupants en raison de désordres structurels et électriques majeurs.

Par la résiliation du bail emphytéotique, l'État, déjà propriétaire des parcelles du bloc 3, est devenu propriétaire de plein droit de la construction édifiée.

Les blocs 1 et 2 (rénovés en 2011 et 2012) offrent une capacité de 409 chambres et sont gérés par le **Crous Lorraine**.

En 2014, la municipalité s'était engagée à conserver la vocation de logement étudiant du bloc 3.

Toutes les études diagnostiques menées ont montré qu'une résidence comprenant 200 logements étudiants correspondait à la demande.

En mai 2017, deux protocoles d'accord ont été signés entre l'**État**, la **Ville** et **Linkcity** pour la cession du foncier. Le bâtiment 3 fera donc très bientôt l'objet d'un nouveau programme immobilier d'importance, dont Linkcity est le développeur immobilier.

Le **Crous Lorraine**, en qualité de gestionnaire de l'équipement, proposera une résidence étudiante permettant d'accueillir : 235 chambres réparties en 3 bâtiments (du studio, du T1 et de la colocation), des espaces communs de qualité en rez-de-chaussée (notamment une cafétéria et une salle de sport) et des emplacements de stationnement aériens.

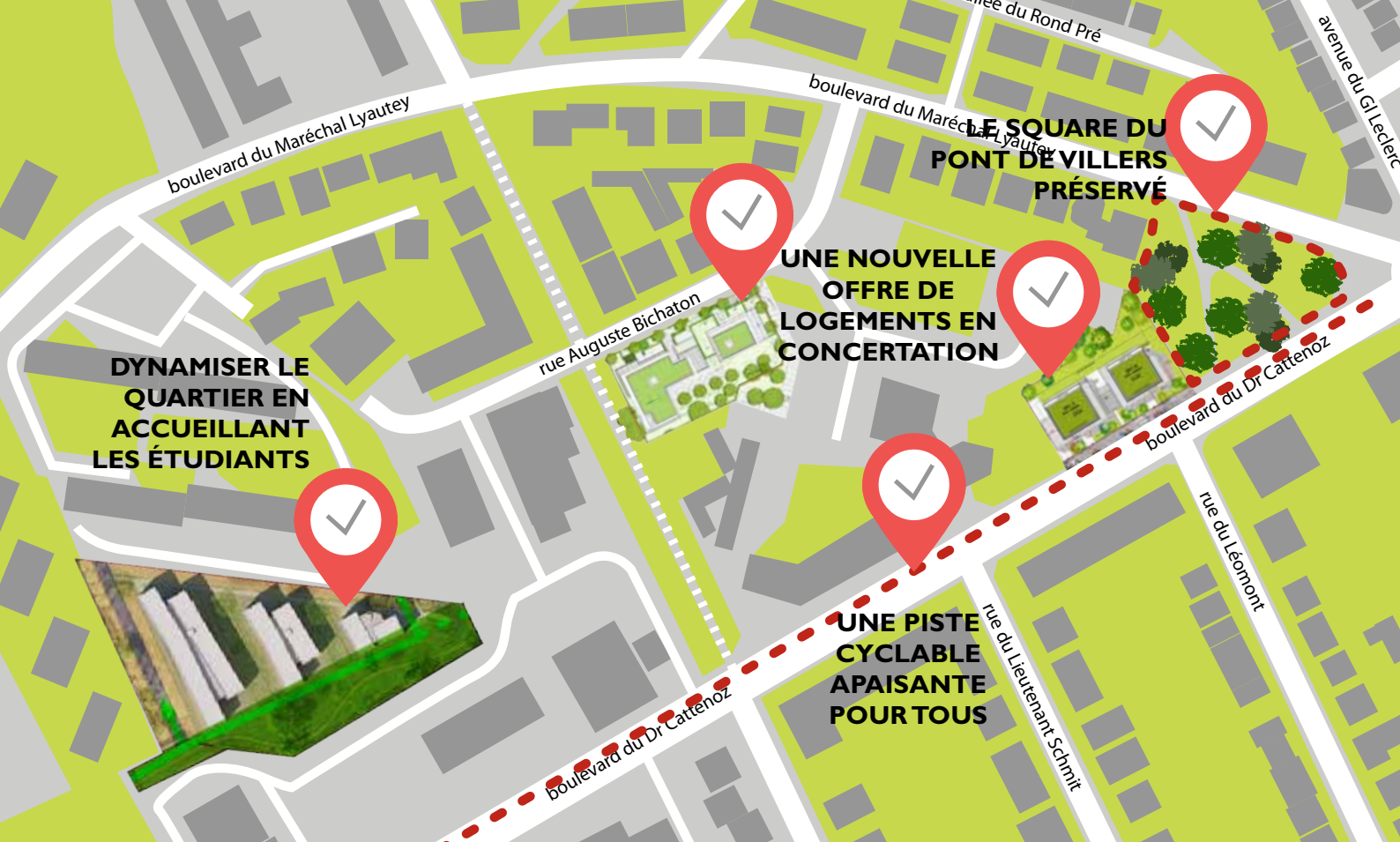
En cœur de ville, dans l'axe du technopôle Henri Poincaré et à proximité des **campus ARTEM** et **Sciences**, à Villers-lès-Nancy, le projet Placieux 3 s'annonce comme un site majeur de l'hébergement étudiant.

ENTRETENIR LA MIXITÉ

Loin du slogan, à Villers, c'est une réalité, comme en a témoigné, le 24 mai, la fête du jeu qui s'est déroulée au Placieux. Habitants du quartier, jeunes et moins jeunes, curieux : 300 personnes s'y sont rendues pour partager un après-midi de découvertes ludiques.

Le souci de l'équilibre, le souci de conjuguer toutes les catégories, tous les âges, c'est bien cette mixité de proximité à laquelle s'attache la Ville, en partenariat constant avec les acteurs du quartier.





UNE OFFRE DE LOGEMENT RAISONNÉE

En travaillant sur le site **Enedis**, en phase de dédensification, la municipalité accompagne de manière attentive le renouvellement de la ville pour concevoir de nouveaux projets.

Ces futurs aménagements concrétisent une vision globale du territoire portée, en concertation, sur le maintien de la mixité urbaine et de la qualité des espaces publics. Espaces verts conservés, amélioration de la voirie, création de pistes cyclables : la cohabitation en ville repose sur les usages et le partage de ces espaces. Ce renouvellement urbain comprend aujourd'hui la création de logements neufs, boulevard Cattenoz et rue Auguste Bichaton.

50 NOUVEAUX LOGEMENTS RUE AUGUSTE BICHATON

Bouygues immobilier propose un programme neuf de 50 logements en accession. Le projet, situé à l'angle de la rue Bichaton et du mail piéton, s'intègre avec justesse sur la parcelle. Les bâtiments à échelle humaine (R+2 et attique en recul) proposeront de généreux

prolongements extérieurs (balcons, terrasses, jardins). Leur recul important par rapport à la rue permettront de renforcer la composante végétale du quartier déjà bien présente. Les stationnements intégrés à la construction permettront donc le maintien de l'offre de stationnement public actuel.

ET 48 NOUVEAUX LOGEMENTS BOULEVARD CATTENOZ

Avec la construction de deux petits bâtiments créant une transition entre les immeubles du boulevard Cattenoz et les maisons du boulevard Maréchal Lyautey, le groupe **Claude Rizzon promotion** maintient la cohérence urbaine du boulevard Cattenoz.

Les nouvelles constructions sont en recul par rapport à l'alignement, répondant au gabarit du site, et l'emprise du square du Pont de Villers est maintenue.

Ces deux constructions sont implantées de manière à conserver la percée visuelle située dans l'axe de la rue du Léomont.

Comme dans le projet précédent, les stationnements privatifs et les espaces verts sont amplement présents. Cattenoz « quartier de vie », ça continue, dans le strict respect des engagements pris.



Si vous souhaitez vous renseigner sur les permis de construire de ces deux projets, rendez-vous au service urbanisme de l'Hôtel de Ville. Et pour le détail des opérations, sur les sites de Bouygues immobilier et Claude Rizzon promotion.

METTEZ VOTRE PIERRE À L'ÉDIFICE !

Suite à la signature de convention de souscription qui s'est déroulée le 11 mai 2017 entre **André Rossinot**, président de la **Fondation Lotharingie**, **François Werner**, maire de **Villers-lès-Nancy**, et **Dominique Massonneau**, délégué régional de la **Fondation du patrimoine**, la Ville a ouvert sa campagne de mobilisation de mécénat et de financement participatif pour recueillir les fonds nécessaires à l'opération de rénovation du 1^{er} étage du château Madame de Graffigny.

Les donateurs peuvent participer en ligne sur :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/restauration-du-chateau-de-madame-de-graffigny

ou envoyer un chèque accompagné du coupon figurant sur le dépliant de l'opération.

Rendez-vous les
16 et 17 septembre 2017
à la galerie Madame
de Graffigny pour
découvrir le
projet lors
des journées
européennes
du
patrimoine.

**MÉCÉNAT DU
CHÂTEAU MADAME
DE GRAFFIGNY :
LA SOUSCRIPTION
EST OUVERTE !**



**MALGRÉ UNE
NOUVELLE ANNÉE
PLACÉE SOUS LE
SIGNE DES BAISES DE
DOTATIONS DE L'ÉTAT,
LA VILLE PARVIENT,
CETTE ANNÉE ENCORE,
À NE PASTOUCHER
À LA FISCALITÉ
ET PROPOSE UN
INVESTISSEMENT FORT
POUR L'AVENIR.**

DOSSIER SPÉCIAL BUDGET 2017

LES GRANDS AXES DU BUDGET 2017

LE PARI D'UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT FORTE

POUR ALAIN CHARDON, PREMIER ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES, L'ÉLABORATION DU BUDGET 2017 N'A PAS ÉTÉ UNE TÂCHE FACILE. ENTRE LES BAISSSES DE DOTATIONS CONTINUES ET UN CONTEXTE TOUJOURS TENDU POUR LES COLLECTIVITÉS, IL A SU METTRE EN OEUVRE UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORT.



Pour Alain Chardon, le budget 2017 tient à la fois l'engagement de ne pas augmenter la fiscalité locale mais de maintenir toutefois la qualité du service public.

L'investissement, est-ce la grande orientation de ce budget 2017 ?

Sans aucun doute et c'est un montant sans précédent depuis notre élection en 2014.

À mi-mandat, nous avons achevé la réalisation de tous nos engagements électoraux. Nous aurions pu nous contenter de dire « c'est fait, on s'arrête là » mais nous avons préféré réinventer un réel programme d'investissement pour les 3 années suivantes. C'est la grande orientation de ce budget 2017.

Sportifs, habitants et seniors : tout le monde est concerné, c'est un vrai bonus pour tous !

Le stade Roger Bambuck accueillera le premier terrain synthétique omnisports réglementaire de la Métropole, profitant aux 407 licenciés du Cos Football et aux 272 licenciés du Cos Rugby.

Avec un emprunt d'1 200 000 € pour de l'investissement pur, nous poursuivons le programme des travaux d'accessibilité qui est une obligation (355 000 €).

En revanche, les nouveautés de ce budget 2017 concernent :

- La création d'un terrain synthétique omnisport, pour un montant de 680 000 € : une grande innovation pour une meilleure utilisation des espaces sportifs.
- La rénovation de la place des Anciens combattants (à côté de l'église Saint-Fiacre) pour 200 000 €. Ce projet urbain est essentiel pour dynamiser le cœur du village, qu'il redevienne un lieu où les Villarois ont envie de se retrouver pour un apéro de quartier ou un petit concert. C'est un souhait partagé entre la Ville, le conseil de quartier de Village-centre et les habitants. Même si les travaux ne seront faits que l'année prochaine, c'est bien sur le budget 2017 que s'inscrit ce projet.

L'autre investissement majeur concerne l'achat et la réhabilitation du foyer Paul Adam pour un montant de 670 000 €. C'est un emprunt qui sera dissocié parce que le coût d'acquisition (et de réhabilitation) est neutre : aujourd'hui nous payons des loyers que l'on ne paiera plus demain.

À terme, cette opération n'impactera pas les finances de la Ville. Si nous nous attachons d'abord au foyer Paul Adam c'est parce qu'il est techniquement plus simple à rénover, les appartements sont plus faciles à adapter pour répondre aux normes.

Parallèlement, les dépenses de fonctionnement baissent de 5 %.

LES GRANDS AXES DU BUDGET 2017

Peut-on craindre moins de service public ?

Non. Catégoriquement non !

Il n'y aura pas moins de service public. Aujourd'hui, nous parvenons à faire mieux, plus vite et moins cher car nous avons changé un certain nombre de process organisationnels.

Nous avons aussi mutualisé beaucoup de choses en terme de fonctionnement. En interne, nous menons une réflexion sur la réorganisation du travail, sur les compétences des uns et des autres, sur la répartition des tâches, sur les évolutions de compétences.

Par la mutualisation de certaines tâches, nous avons recherché des économies de fonctionnement qui, loin de nuire à la qualité du service public, n'ont eu d'autre but que de la préserver, voire même de l'améliorer : l'accueil à l'Hôtel de Ville est aujourd'hui plus satisfaisant qu'il ne l'était hier, l'agence postale communale est aussi un service préservé sur le quartier de Clairlieu. Il faut signaler que l'effort est collectif et que lorsqu'il est mené conjointement avec les associations

ou les Villarois, assesseurs par exemple, il permet une moindre présence du personnel municipal.

Nous avons demandé à chacun, dans un contexte de crise qui s'impose à tout le monde, de faire un petit

Un cœur de village rénové au service de tous les Villarois : un attachement fort à l'idée de rénovation urbaine et de rénovation sociale.

effort plutôt qu'un gros effort : nous privilégions la somme des tout-petits efforts.

Et tous ceux à qui on l'a demandé l'ont spontanément accepté. Quand chacun prend part à l'effort, c'est collectivement qu'on parvient à contourner la difficulté que nous subissons tous.

Malgré les tensions budgétaires qui affectent notre collectivité, vous tenez cette année encore

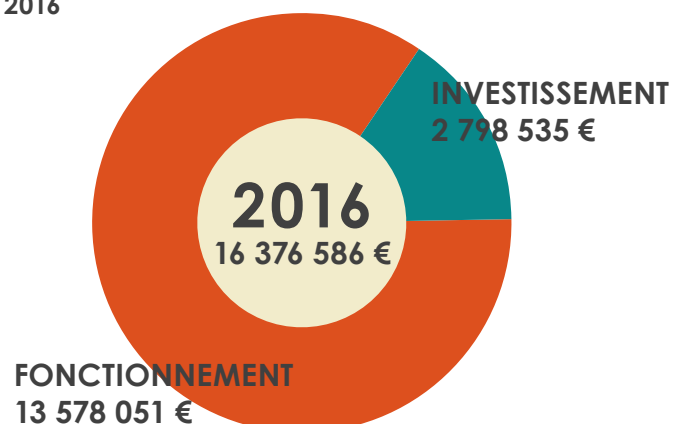
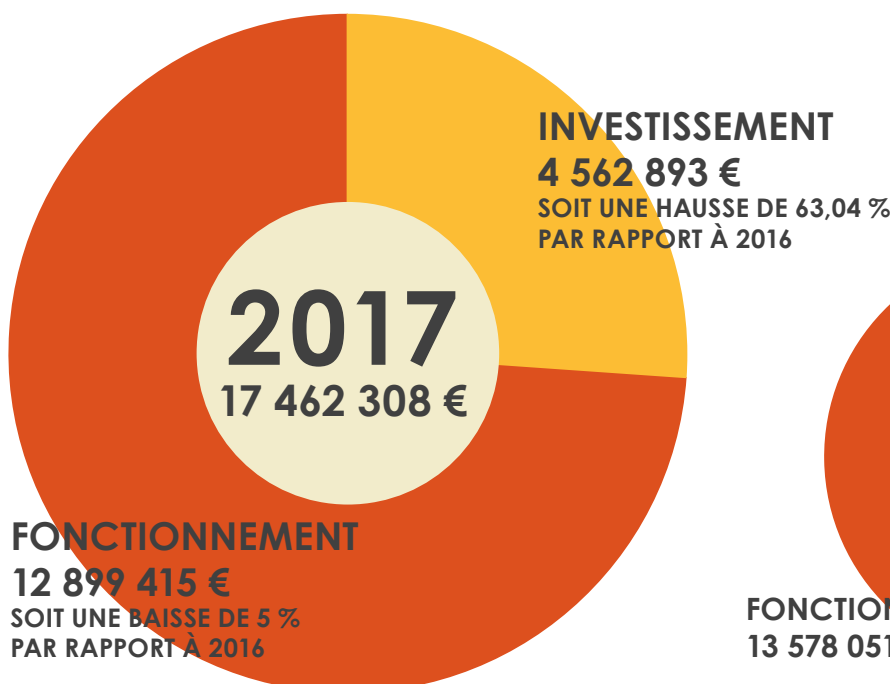
vos engagements. Pensez-vous qu'ils seront viables jusqu'à la fin du mandat ?

Je crois qu'il est essentiel de confirmer que nous n'avons pas d'emprunt toxique et que l'endettement reste modéré.

Depuis 2014, nous avons engagé une démarche de réduction de l'encours de la dette. Les efforts faits sur les trois premières années nous permettent donc aujourd'hui de rebondir sur un programme d'investissement plus fort que jamais.

Mais nous avons eu à faire face à une diminution considérable de la Dotation globale de fonctionnement et à la suppression de la dotation nationale de péréquation.

Par rapport à 2014, nous avons perdu près d'1 million d'euros. Si la construction d'un budget en équilibre est chaque année complexe, en dehors de l'augmentation des bases fixée de manière arbitraire chaque année par l'État, nous n'avons pas augmenté la fiscalité communale depuis le début du mandat. Et je confirme qu'on ne l'augmentera pas, jusqu'à la fin du mandat, conformément aux engagements pris.



LE BUDGET MODE D'EMPLOI

LES RECETTES

1. IMPÔTS LOCAUX

Taxe d'habitation (tout le monde) et taxe foncière (propriétaires de biens immobiliers)

Elles sont calculées sur la valeur estimée du loyer des habitations et un taux fixé par la commune et encadré par l'État

taux de la taxe foncière 2017 sur le bâti 9,08 %

taux de la taxe foncière 2017 sur le non bâti 5,82 %

taux de la taxe d'habitation 2017 9,19 %



2. L'ÉTAT

Depuis 1982, les compétences liées à la gestion des crèches et des écoles maternelles et élémentaires ont été déléguées aux communes par l'État. Pour qu'elles puissent les assumer, l'État verse aux communes le financement nécessaire : c'est la **décentralisation**.

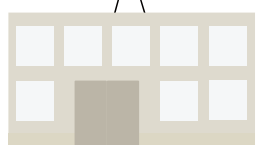
Les recettes provenant des impôts locaux sont très inégales selon les communes. L'État donne donc davantage aux communes les moins riches pour favoriser l'égalité entre les territoires : c'est la **péréquation**.



3. L'EMPRUNT

Le recours à l'emprunt concerne uniquement l'investissement dans des équipements durables. En 2017, il s'élève à 1 870 K€ :

- 670 K€ destinés à l'acquisition du foyer résidence Paul Adam
- 1 200 K€ destinés aux équipements durables



LES DÉPENSES

1. LE FONCTIONNEMENT

Il englobe notamment les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services (maintenances des bâtiments, fluides...), les prestations (restauration scolaire, foyers de personnes âgées), les salaires des employés municipaux ou encore les subventions aux associations.

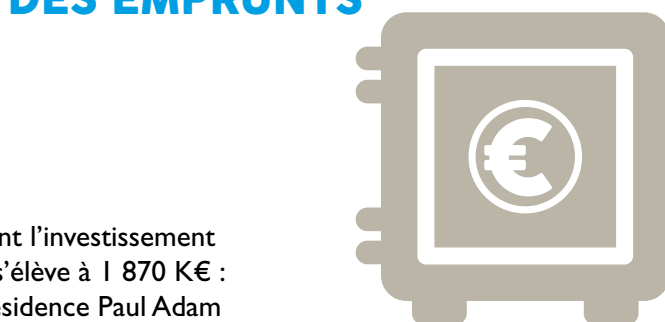


2. L'INVESTISSEMENT

Cette dépense concerne la mise en accessibilité des bâtiments et le financement d'une installation sportive ou la construction d'une école, par exemple.



3. LE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

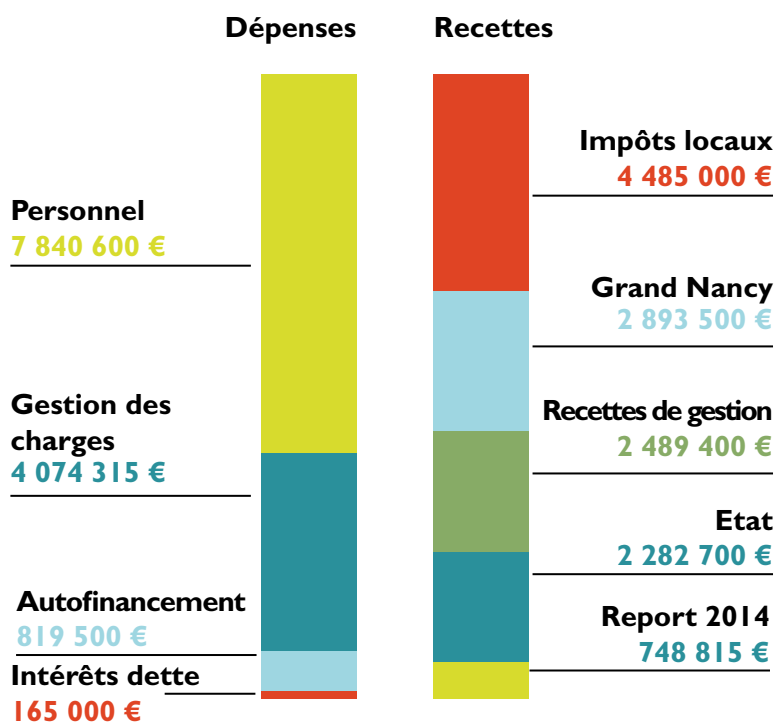


ZOOM SUR LES DÉPENSES & LES RECETTES

ÉQUILIBRE DU BUDGET 2017

On parle d'équilibre budgétaire lorsque les recettes sont suffisantes pour couvrir les dépenses.
En ce qui concerne le fonctionnement, seul l'ajustement des 4 taxes peut apporter les ressources qui pourraient manquer à l'équilibre.

En revanche, l'investissement ne peut être financé que par le biais de subventions, d'emprunts ou d'autofinancement de la collectivité.

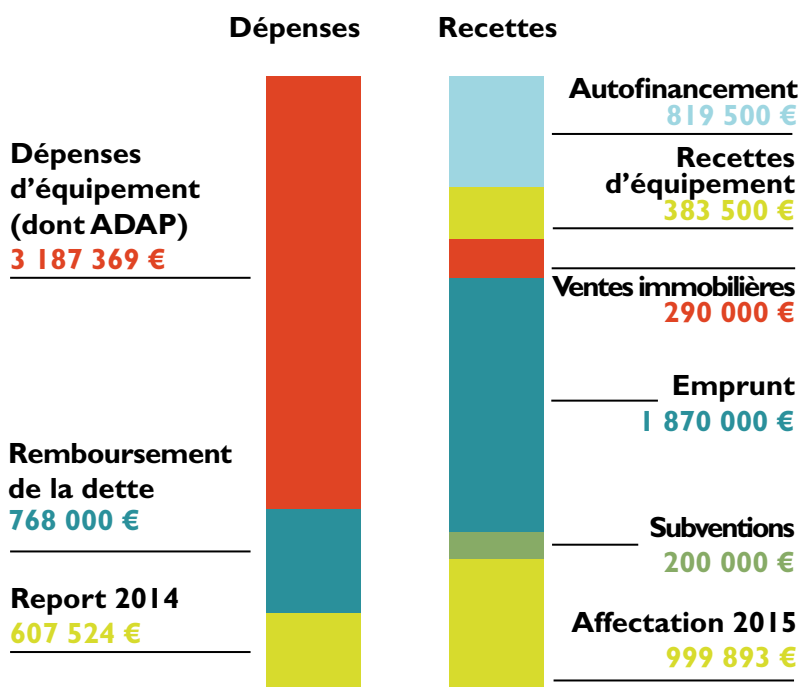


FONCTIONNEMENT 12 899 415 €

La section de fonctionnement couvre toutes les opérations et les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité et à la mise en oeuvre des actions décidées par les élus.

Les dépenses concernent les frais de personnel, les fournitures, les fluides (eau, électricité...), les intérêts de la dette...

Les recettes proviennent des impôts locaux, services municipaux payants, dotations de l'État...



INVESTISSEMENT 4 562 893 €

La section d'investissement retrace l'ensemble des opérations relatives à la construction d'équipements, l'entretien du patrimoine de la commune et le remboursement du capital de la dette.

L'excédent (épargne) de 819 500 € de la section de fonctionnement finance une partie des dépenses du budget d'investissement.

LES DÉPENSES PAR POLITIQUE PUBLIQUE

SPORTS
JEUNESSEFONCTIONNEMENT
1 941 650 €

Développement de l'offre de service juniors, subventions aux associations, fonctionnement des centres de loisirs et équipements sportifs, développement des activités périscolaires, salaires des agents

SPORTS JEUNESSE
INVESTISSEMENT

785 000 €

Création d'un terrain synthétique multisports, acquisition d'équipements sportifs / installation bulle de tennis

ENSEIGNEMENT

FONCTIONNEMENT
2 003 920 €

Fournitures scolaires, rythmes scolaires, restauration, subventions aux associations, fonctionnement des écoles, salaires des agents, équipement des groupes scolaires

ENSEIGNEMENT
INVESTISSEMENT

133 500 €

Travaux de sécurisation, plan numérique, acquisition de matériel de restauration et chauffage du restaurant scolaire du château

PETITE
ENFANCEFONCTIONNEMENT
1 366 050 €

Subventions aux associations, fonctionnement des crèches, salaires des agents

PETITE ENFANCE
INVESTISSEMENT

18 500 €

Acquisition de matériel pour les crèches et la ludothèque, travaux de terrasse à la Sapinière et à Martine Marchand

SOLIDARITÉ &
SENIORSFONCTIONNEMENT
1 570 660 €

Développement de nouvelles actions à destination des seniors, subventions aux associations, fonctionnement des services, salaires des agents, animations, soutien aux projets, CCAS

SOLIDARITÉ &
SENIORS

INVESTISSEMENT

721 000 €

Acquisition du foyer résidence Paul Adam et étude pour sa réhabilitation, matériel pour les foyers

URBANISME
ENVIRONNEMENT
& PROXIMITÉFONCTIONNEMENT
535 000 €

Subventions aux associations, fonctionnement des services, salaires des agents, animations, soutien aux projets, CCAS

URBANISME
ENVIRONNEMENT
PROXIMITÉ

302 000 €

Restructuration des Anciens coiffeurs, travaux dans l'ancien bâtiment 3, travaux de présbytere

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT

2012
488 €2013
468 €2014
434 €2015
411 €2016
371 €

LE BUDGET AU QUOTIDIEN

**SME
ONNEMENT
MITÉ**

ONNEMENT

00 €

aux associations,
ent des services,
la gestion
espaces verts
promotion d'un
le et innovant,
agents

**CULTURE &
PATRIMOINE**

**FONCTIONNEMENT
930 900 €**

Subventions aux
associations,
fonctionnement des
structures, salaires
des agents, prestations
artistiques et
programmation



**CULTURE &
PATRIMOINE
INVESTISSEMENT**

328 500 €

Aménagement de l'accueil
des Ecraignes, travaux
château Madame de
Graffigny, salle Déruet,
MJC Jean Savine et caveau
de la Roële, wifi parc
Madame de Graffigny,
vidéosurveillance

**SERVICES
GÉNÉRAUX**

**FONCTIONNEMENT
4 351 085 €**

Fonctionnement général,
salaires des agents
finances, ressources
humaines, secrétariat
général et communication,
indemnités des élus



**SERVICES
GÉNÉRAUX
INVESTISSEMENT**

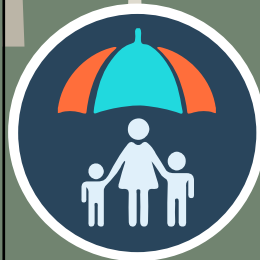
208 500 €

Nouveaux logiciels
(Etat civil, Finances),
acquisition de nouveaux
copieurs, Citizen cam,
frais d'études Graffigny,
travaux cimetière

SÉCURITÉ

**FONCTIONNEMENT
177 250 €**

Pérennisation des
dispositifs « voisins
solidaires et attentifs »,
fonctionnement du
service, salaires des
agents



**SÉCURITÉ
INVESTISSEMENT**

1 000 €

Acquisition matériel
police municipale

ACTION ÉCO

**FONCTIONNEMENT
22 900 €**

Soutien à la
promotion des
initiatives, subventions
aux associations,
fonctionnement du
service



**ACTION ÉCO
INVESTISSEMENT**

15 000 €

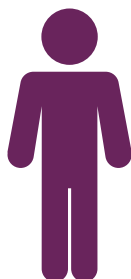
Reprise de la
signalétique des
bâtiments

2 508 000 € DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT NOUVEAUX

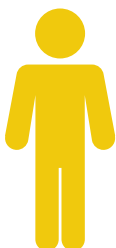
Dépenses de
fonctionnement et
d'investissement :

**QUE FAIT LA
VILLE AVEC
100 € ?**

**GESTION DES
SERVICES PUBLICS
27 €**



**ÉDUCATION / PETITE
ENFANCE
20 €**



**SPORTS
JEUNESSE
16 €**



**SOLIDARITÉ
SENIORS
13 €**



**REMBOURSEMENT
DE LA DETTE
11,50 €**



**CULTURE
7 €**



**CADRE DE VIE
ENVIRONNEMENT
5,50 €**



JUILLET / AOÛT : LES TRAVAUX

NANCY GRAND COEUR : LES TRAVAUX DU PONT DES FUSILLÉS MODIFIENT LA CIRCULATION

Les aménagements des espaces publics d'**ÉcoQuartier Nancy Grand Cœur** entrent dans une nouvelle phase opérationnelle dès cet été. La grande étape de ces travaux concerne la requalification du **Pont des Fusillés** aboutissant à une réorganisation complète de la voirie et des circulations. Relation directe vers la gare, par la future **rue Édmonde Charles-Roux**, et vers la ville par la rue **Charles III**, création de la future **place des Justes**... Les travaux seront terminés en 2019.

MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION

Mais pour l'heure, cet aménagement nécessite un chantier important pour modifier la longueur du pont et réaliser l'ensemble des équipements prévus. Il implique une modification temporaire mais importante du plan de circulation. C'est ainsi que le boulevard de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie est passé à double sens et que le sens de circulation des rues du Recteur Senn et de Phalsbourg est inversé.

Jusque fin août, à la suite de la fermeture de l'accès au boulevard Joffre à partir de la place Alexandre 1^{er}, la circulation est déviée depuis la place de la République vers les rues Saint-Thiébaud et du Grand Rabbin Haugenauer.

Par ailleurs, la rue Cyfflé sera fermée en deux temps : à partir du 10 juillet dans son sens descendant, c'est-à-dire en direction du centre-ville, et dans sa totalité à compter du 5 août.

Parallèlement des travaux permettront l'optimisation du pont du Montet, avec la création d'un carrefour à feux au croisement de l'avenue du Général Leclerc et de la rue de La Garenne.



- 1 PONT DES FUSILLÉS**
Réduction à une file de circulation vers le Centre Ville. Accès piétons et vélos maintenus.
- 2 RUE DE PHALSBURG**
Inversion du sens de circulation entre l'avenue du G^é Leclerc et la rue de Mon Désert.

- 3 BD DU RECTEUR SENN**
Inversion du sens de circulation sur 2 files entre l'avenue du G^é Leclerc et la rue R. Cassin.
- 4 CARREFOUR GARENNE-LECLERC**
Création d'un carrefour avec feux tricolores.



Pour les Villarois empruntant ces axes quotidiennement, ayez le réflexe WAZE, l'appli pour smartphone qui facilitera vos déplacements grâce à l'info trafic en temps réel sur Nancy Grand Cœur.

IMPACT SUR LE RÉSEAU STAN : LA LIGNE 8 CONCERNÉE À PARTIR DU 28 JUIN



5 BD DE L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

Passage en double sens,

6 DÉVIATION ACCÈS CENTRE VILLE

Déviations de la rue de Mon Désert par la rue de la Garenne et l'avenue du G^é Leclerc pour l'accès Centre Ville.

7 BOULEVARD JOFFRE

Du 3 juillet au 25 août, fermeture du Bd Joffre. Accès au parking République maintenu par l'avenue Foch.

8 RUE CYFFLÉ

10 juillet : fermeture du sens de circulation en direction de la rue des 4 Églises. Du 24 juillet à fin août : fermeture de la rue.

En raison de la fermeture à la circulation du Pont des Fusillés, la **ligne 8** du **réseau Stan** sera déviée en direction de Malzéville Pixérécourt et Vandoeuvre CHRU à **partir du 28 juin**.

En parallèle de ces adaptations d'itinéraires, les horaires de la période **Semaine vacances scolaires** seront mis en place du lundi au vendredi jusqu'au 1^{er} septembre.

Adaptation de la desserte :

Entre Painlevé et Place Carnot, la ligne 8 ne dessert plus le Marché de Nancy et le Point Central mais passe par la gare en reprenant l'itinéraire de la ligne 6-16.

En direction de Malzéville Pixérécourt

La ligne emprunte son itinéraire habituel jusqu'à l'arrêt Painlevé. Ensuite, elle emprunte la rue Dupont des Loges, la rue Kléber (desserte de l'arrêt Kléber), la place de la Commanderie (desserte de l'arrêt Commanderie), l'avenue Foch (desserte des arrêts Gare St Léon et Gare Thiers Foch), la rue Mazagran (desserte de l'arrêt Gare Thiers Poirel), la rue de Serre, le Cours Léopold (desserte de l'arrêt Place Carnot). Elle reprend ensuite son itinéraire habituel.

En direction de Vandoeuvre CHU

La ligne emprunte son itinéraire habituel jusqu'à l'arrêt Place Carnot. Puis, elle emprunte la rue Stanislas, (desserte de l'arrêt Gare Thiers Mazagran), la rue Raymond Poincaré (desserte des arrêts Gare Saint-Léon et Foch), la rue Saint-Lambert (desserte de l'arrêt Préville), Place de la Commanderie (desserte de l'arrêt Commanderie) et la rue de Villers. Elle reprend ensuite son itinéraire normal à l'arrêt Painlevé.

L'ALSH AU RYTHME D'ELA TOUR 2017

Porté par un petit groupe d'adolescents, le **ELA Tour 2017** est passé par cinq villes de France en avril, dont Villers. Le principe du Tour repose sur un temps de sensibilisation par l'association engagée contre la leucodystrophie auprès des plus jeunes. Les 24 enfants de l'**alsh** présents ont pu découvrir ELA et les différentes formes de leucodystrophies au travers d'un documentaire suivi d'échanges et de jeux autour de la maladie.

Très spontanément, ils ont adhéré au projet. La maladie a été abordée toute la semaine avec l'objectif partagé par l'alsh et ELA de récolter des fonds pour l'association : une action où les enfants deviennent acteurs à part entière.

Paris, Montpellier, Lyon, Marseille ou Villers : qui sera le champion du ELA Tour 2017 ?
À suivre...



LES SENIORS AUX HARAS

La **Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie** est l'un des dispositifs phares de la loi du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

En partenariat avec les **haras de Rosières-aux-Salines**, il finance une action de **médiation équine** à laquelle le pôle seniors, en lien avec les 2 résidences seniors de Villers, participe.

Depuis le début du mois de juin, un groupe de résidentes est accueilli pour des séances de **cheval visité** et de ballades en calèches.

Vivant et riche en découvertes, ce dispositif entièrement gratuit, emmène nos seniors vers d'autres horizons, en laissant place au bien-être.

La médiation équine : un bel exemple de coopération entre partenaires institutionnels au service des personnes âgées !

VACANCES : PARTEZ TRANQUILLES !

Comme chaque année, la police municipale participe à l'opération **Tranquillité vacances**, mise en place par le ministère de l'Intérieur. Un système désormais bien connu de tous, qui permet aux habitants s'absentant durant une période prolongée, de se signaler auprès des services de la police nationale, municipale ou de la gendarmerie. Des patrouilles sont ensuite organisées régulièrement autour du domicile.

Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la police municipale, l'accueil de la mairie et la MSP de Clairlieu. L'occasion également de récupérer une précieuse plaquette d'information qui regroupe une mine de conseils pour partir sereinement.

**Plus d'infos auprès de la Police municipale au
03 83 92 12 13 ou
policemunicipale@villerslesnancy.fr**



FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

En partenariat avec la MJC Jean Savine, le service solidarité et le CCAS de Villers, une équipe de familles villaraises s'est constituée pour participer au concours **Familles à énergie positive**, piloté par l'**ALEC** (Agence locale de l'énergie et du climat du Grand Nancy).

L'objectif du concours est de réduire d'au moins 8 % ses consommations d'énergie par rapport à l'année précédente.

Sur le territoire de la Métropole, 7 équipes regroupant 45 familles ont participé à ce défi. L'équipe **Vill'Energie** a pris la 1^{ère} place du podium, avec une moyenne de 26,2 % d'énergie et de 13 % d'eau économisés.

En prenant soin de relever leurs compteurs mensuellement et de mettre en place les éco-gestes, les membres de l'équipe Vill'Energie ont réussi le pari de réduire leurs factures tout en agissant pour l'environnement. Une nouvelle équipe sera prochainement constituée avec l'ambition (et une fierté non dissimulée) de conserver le titre de vainqueur en 2018 !



BONNE NOUVELLE ! REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS AU COSEC CHEPFER À LA RENTRÉE

Ouf ! Fermé depuis le 11 octobre 2015, les clubs villarois vont retrouver le Cosc Chepfer dès la rentrée scolaire de septembre 2017. Un soulagement pour certains qui, à l'instar du Cos Villers Volley ball ont souffert de cette indisponibilité de locaux. Certes, des alternatives ont été trouvées. Mais le fait de devoir s'entraîner de semaine en semaine dans des gymnases différents de l'agglomération a fait perdre en assiduité.

Bilan : une quarantaine d'adhérents en moins. Mais il en faut plus pour démoraliser le club qui va retrouver un Cosc Chepfer flambant neuf et qui a pris le temps de la réflexion : le club entend bien dynamiser sa future saison !

Si vous êtes prêt à relever le défi Volley, rendez-vous pour vous inscrire lors du week-end de la fête des vendanges au parc M^{me} de Graffigny.

Vous y trouverez aussi les autres clubs de retour au Cosc : le Cos Villers Savate Boxe Française / Canne de Combat Bâton, le Badminton Nancy Villers, le Cos Gymnastique et le Twirling Bâton de Villers.



mémoire et solidarité

ONACVG VOUS AIDE !

Si vous êtes :

- Titulaire de la carte du combattant ou d'un titre de reconnaissance de la Nation (TRN)
- Veuve ou veuf d'un ancien combattant
- Blessé, titulaire d'une pension militaire d'invalidité (PMI)
- Pupille de la Nation
- Victime civile d'acte de terrorisme

Et que vous avez besoin d'une aide financière ou d'un accompagnement administratif, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

de Meurthe-et-Moselle vous accueille, vous écoute et vous informe sur vos droits administratifs et sociaux. Il peut aussi vous apporter des aides adaptées à votre situation en complément des aides de droit commun :

- une aide financière aux frais d'obsèques (décès du conjoint)
- une aide aux prestations de maintien à domicile (aide ménagère, portage de repas, téléalarme, travaux d'aménagement de l'habitat...)
- un soutien financier lié aux frais médicaux (appareillage auditif, lunettes, frais dentaire, médicaments non remboursés, frais d'hospitalisation...)
- une aide financière ponctuelle pour régler des frais de déménagement, un loyer, une facture d'énergie...
- une dotation financière pour la constitution du trousseau d'entrée en maison de retraite ou EHPAD
- une avance remboursable de 400 à 1 500 € (mensualités de 50 € à taux zéro)

Pour tout renseignement, l'ONACVG vous accueille du lundi au vendredi au 67 Rue Emile Bertin à Nancy ; par téléphone au 03 83 67 82 86 ou par mail : sd54@onacvg.fr.

Plus d'infos sur www.onac-vg.fr



SOUPE ET JEUX AU FOYER PAUL ADAM

Ça a commencé lentement... D'abord quelques enfants de 9 à 12 ans, venus de l'alsh, et 6 ou 7 résidents du foyer Paul Adam qui se sont réunis sur les bases de ces rencontres intergénérationnelles : écoute, respect et échange.

L'atelier **Soupe et jeux** s'est vite transformé en un espace hors du temps où chacun a appris à écouter

l'autre et s'est laissé surprendre par le plaisir de partager son histoire en épluchant des légumes. Des sourires et un succès reconduit aux vacances suivantes pour une rencontre **Crêpes et tricot**. La session des vacances de février ayant eue bonne presse, les résidents ont été plus nombreux à participer. Les enfants aussi : même les garçons un brin sceptiques ont joué des aiguilles. Les moins inspirés se sont intéressés à la partie de tarot qui se jouait au fond de la salle, inventant **Crêpes et tarot**, le « off » de la rencontre.

PLAN DE PRÉVENTION CANICULE 2017

Chaque année, afin de parer aux risques d'un éventuel épisode caniculaire, la Ville de Villers-lès-Nancy élabore un plan de prévention à destination des personnes âgées, fragilisées et / ou handicapées.

À cet effet, un **registre canicule** (remis à jour tous les ans) recense les personnes déjà inscrites. Un courrier a été envoyé à toutes les personnes pouvant bénéficier de ce plan de prévention.

En outre, une campagne d'affichage est réalisée pour inviter de nouvelles personnes à s'inscrire afin d'être aidées en cas de canicule. Ainsi, lorsque le préfet décide de déclencher le **plan départemental de gestion d'une canicule**, les services municipaux peuvent contacter les personnes inscrites, s'assurer de leur état de santé, et leur apporter, le cas échéant, une aide adaptée.

Pour plus d'infos, contactez le pôle sénior au 03 83 92 12 18



Si vous repérez une personne âgée en situation d'isolement

CONTACTEZ-NOUS AU
03 83 92 12 16

JUIN > AOÛT, L'AGENDA

JUIN

**JUSQU'AU 09/07****National tennis cup**

Tournoi senior par catégorie de classement
Stade Roger Bambuck, route de Maron et
route de l'Aviation

Infos : 03 83 40 50 32 ou

www.vntennisclub.fr

Inscriptions : vntennisclub@gmail.com

Stages d'été de tennis et multi-activités,
jeunes et adultes, demi-journées et journées
Stade Municipal Roger Bambuck, route de
Maron et route de l'Aviation

Abonnement été 20 €

Infos : stagevntc.fr 03 83 40 50 32

**LES 14, 17, 19, 21, 24, 26, 28/06****Inscriptions pour la Ruche de Clairlieu**

Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 13 ans
• A la Ruche (rue de la Sance à Clairlieu) :
les 19 et 26 juin de 17h à 19h et le 24 juin
de 10h à 12h

• Au Centre culturel du Placieux (16 bd
Cattenoz) : les 14, 21 et 28 juin de 17h à 19h

• Au Centre culturel des Écraignes (rue
Albert 1^{er}) : le 17 juin de 10h à 12h

Infos : 06 15 63 10 80 ou

www.ruchedeclairlieu.fr

MERCREDI 14

Soirée portes ouvertes organisées par le
VNTC : barbecue, animations, pratique libre,
prêt de matériel...

À partir de 17h30 - Avenue de Maron

Infos : 03 83 40 50 32 ou

www.vntennisclub.fr

JEUDI 15

Concours des Aînés organisé par le **Cos
Villers pétanque**

En après-midi - Boulodrome, route de
Maron

Infos : 06 06 88 46 00 ou

www.petanque-villers.fr

**JEUDI 15**

Nancy Femmes voit rose : cocktail
dînatoire au profit de l'Institut de
Cancérologie de Lorraine organisé par
Nancy Femmes

19h - Jardin botanique Jean-Marie Pelt

Inscription : [www.weezevent.com/nancy-](http://www.weezevent.com/nancy-femmes-voit-rose-le-15-juin-au-jardin-botanique)

femmes-voit-rose-le-15-juin-au-jardin-botanique

Infos : nancyfemmes@groupe-atc.com

**DU VEND. 16 JUIN AU DIM. 13 AOÛT**

PEJMAN - Exposition - Entrée libre

Tout public - Galerie M^{me} de Graffigny

Infos : service culturel - 03 83 92 32 40

SAMEDI 17

Festi'paj

À partir de 12h00 - Barbecue convivial, jeux,
démonstrations d'activités...

14h30 : marche jusqu'au stade Roger
Bambuck en soutien à la candidature de
Paris pour les JO 2024

PAJ - 17 bis rue du Haut de la Taye

Inscriptions : 03 83 94 16 37 ou

action.jeunesse@wanadoo.fr

SAMEDI 17

Braderie commerciale organisée par
Alliance CNS de Lorraine

9h > 18h - Bd des Essarts

SAMEDI 17

Fête de la Saint Jean organisée par
Clairlieu Animation

18h30 : apéro concert

20h30 : spectacle de danse (sur réservation)

22h30 : marche aux lampions

23h15 : mise en feu du bûcher

Gratuit - Bd des Essarts

Infos : 03 83 28 44 19

SAMEDI 17

Repas dansant organisé par le **Villers
Handball**

19h30 - Parc de la forêt de Haye à Velaine

Tarifs : 25 € adultes / 9,5 € enfants

Infos et réservation : Romain Gérard

06 50 45 69 00 ou

romaingerardvhb@gmail.com

**SAMEDI 17**

Soutien aux JO de Paris 2024

14h : marche relais depuis l'Hôtel de Ville,
bd des Aiguillettes jusqu'au stade Roger
Bambuck

15h30 : Rendez-vous pour un tour de
piste du terrain d'honneur suivi d'un
regroupement pour la photo officielle du
soutien de la Ville à la candidature de Paris
2024

À partir de 16h : Démonstration de green
volley, matchs de football et de rugby
Stade Roger Bambuck

Infos : 03 83 92 32 49

DIMANCHE 18

Rassemblement régional de marche

nordique organisé par le **Cos athlétisme**

9h30 - Stade Roger Bambuck

Infos : 06 73 35 19 45 ou

www.cosvillers.athle.com

DIMANCHE 18

Tournoi sur herbe du Cos Villers Volley Ball

9h > 19h - Stade Roger Bambuck

Infos : 06 60 74 60 97 ou

villersvolley@orange.fr

**DIMANCHE 18**

Tournoi du Cos Tennis de Table

Toute la journée - Stade Roger Bambuck

Infos : 06 77 10 70 52

DIMANCHE 18

Stage de self défense spécial femmes

organisé par le **COS Karaté**

9h30 > 11h30 - Gymnase Alice Milliat

Venez découvrir quelques techniques
simples et efficaces de défense !

Stage accessible à toutes y compris aux
débutantes. Tarif : 10 €

Infos : 06 07 15 61 85 ou

www.cosvillerskarate.com

JUIN > AOÛT, L'AGENDA



DIMANCHE 18

Allons voir si la rose...

Visite guidée de la roseraie
15h - Jardin botanique Jean-Marie Pelt
Tarif : 5 €
Infos : 03 83 41 47 47



VENDREDI 23

Princesse Czardas par **Gradus ad musicam** - Opérette en trois actes du compositeur hongrois **Emmerich Kálmán**
20h30 - Les Ecraignes
Tout public - Tarifs : 14 € / 10 € / 6 €
Infos et réservations : 03 83 92 32 40

VENDREDI 23

Soirée Rose - Une soirée originale dans la roseraie, pour un **public adulte !**
20h00 > minuit au Jardin botanique Jean-Marie Pelt
Tarif : 5 € - Dress code ROSE
Infos : 03 83 41 47 47

SAMEDI 24

Fuite de jazz - Concert Big band
20h30 - Les Ecraignes
Tout public - Gratuit sur réservation
Infos et Réservation : 03 83 92 32 40



DIMANCHE 25

Fête de la musique
11h > 17h30 - Parc M^{me} de Graffigny
Concerts de l'APM, Les Géraldines, Lune à tics et Splash ! et pique-nique avec ARIV
Infos : 03 83 92 32 40 - Gratuit



VENDREDI 30

Bouge ta ville
Dès 15 heures - Parc M^{me} de Graffigny
Dans le cadre de la manifestation **Bouge ta Ville** organisée par les associations sociales des églises évangéliques de l'agglomération nancéenne, une après-midi spéciale est proposée à nos aînés dans un cadre favorisant la rencontre entre les générations.
15h30 - Pause café / salon de thé, pause gourmande et activité ludique intergénérationnelle
17h00 - Spectacle **La vie de Madame de Graffigny** en chanson avec les **Ch'conteurs**, dans les jardins de son château villarois.
Entrée libre
Infos : Service culturel 03 83 92 32 40



VEND 30 JUIN > JEU 31 AOÛT

Une orchidée nommée Vanda - Exposition d'orchidées et de photographies
9h30 > 11h45 et 13h00 > 17h45
Serres tropicales du Jardin botanique Jean-Marie Pelt - Tout public
Plein tarif : 5 € - Tarif réduit : 3 €
Infos : 03 83 41 47 47

JUILLET

JUSQU'AU DIM. 13 AOÛT

PEJMAN - Exposition
Tout public - Galerie M^{me} de Graffigny
Entrée libre
Infos 03 83 92 32 40

JUSQU'AU JEU 31 AOÛT

Une orchidée nommée Vanda
Exposition d'orchidées et de photographies
De 9h30 à 11h45 et de 13h00 à 17h45
Serres tropicales du Jardin botanique Jean-Marie Pelt
Tout public - Plein tarif : 5 € - Tarif réduit : 3 €
Infos : 03 83 41 47 47



SAMEDI 1^{ER}

Soirée africaine organisée par **l'association AGUES**
20h - Salle Dérue / Les Ecraignes
Tarifs et réservation (avant le 20 juin) : 25 € et 10 € pour les - 12 ans
Infos : 06 62 08 08 69 ou asso.agues@gmail.com



SAMEDI 1^{ER}

16^{ème} gala de Gymnastique rythmique organisé par **l'association familiale**
20h30 - Cosc Marvingt
Infos : www.ass-fam-villers.com

SAMEDI 1^{ER}

Démonstration de gymnastique par le **Cos gymnastique**
9h00 > 17 h00 - Gymnase A. Milliat
Infos : 06 72 31 14 38



DU LUN. 10 AU VEND. 28

La MJC Jean Savine accueille vos **enfants de 4/12 ans** au centre de loisirs pour tous
13h30 > 17h30
Inscription à la semaine
Tarif : 50 € dégressif en fonction du quotient familial et 12 € adhésion MJC
Infos : www.mjc-jean-savine.org ou 03 83 28 44 19

DU LUN. 10 AU VEND 25 AOÛT

Ouverture de **La Ruche de Clairlieu**
Accueil de loisirs pour les **enfants de 3 à 13 ans**
Infos : www.ruchedeclairlieu.fr

JUIN > AOÛT, L'AGENDA

JEUDI 13

Fête nationale - Concert et feu d'artifice

21h30 : début du concert *Flying Orkestar*

22h30 : feu d'artifice

23h00 : suite du concert

Buvette assurée par le comité des fêtes

Infos : 03 83 92 32 40

DU LUN.17 AU VEND. 21

Le BNV (Badminton Nancy Villers) organise son **camp d'été**

Infos : baurechristophe@aol.com ou www.lebnv.fr



VENDREDI 28

Variations Goldberg - BWV 988 de **J.S. Bach** par **Pascal Vigneron**

Concert organisé par la Ville et le **festival Nancyphonies**

18h - Eglise Saint-Fiacre - Entrée libre

Infos : 03 83 96 43 24 ou 03 83 92 32 40

AOÛT

JUSQU'AU DIM.13 AOÛT

PEJMAN - Exposition

Tout public - Galerie M^{me} de Graffigny

Entrée libre

Infos : 03 83 92 32 40



JUSQU'AU JEU 31 AOÛT

Une orchidée nommée Vanda - Exposition d'orchidées et de photographies

9h30 > 11h45 et 13h00 > 17h45

Serres tropicales du Jardin botanique

Jean-Marie Pelt - Tout public

Plein tarif : 5 € - Tarif réduit : 3 €

Infos : 03 83 41 47 47



DU LUN. 26 AOÛT AU LUN. 10 SEPT.

Choqolat - Exposition organisée par le

Comité des fêtes avec la maison **Musquar,**

Kohker et le **Jardin Botanique**

Tout public - Galerie M^{me} de Graffigny

Entrée libre

Infos : 03 83 92 32 40

SEPTEMBRE

VENDREDI 1^{ER}

Oscar - Comédie proposée par le **théâtre**

de la Roële en ouverture de la fête des

vendanges

20h45 - Centre Les Ecraignes

Infos : 03 83 92 32 40

SAMEDI 2

Forum des associations

Tout public - Centre Les Ecraignes

Entrée libre

Infos : 03 83 92 32 40



SAM 2 & DIM 3

62^e Fête des vendanges avec **Les Stentors,**

organisée par le comité des fêtes

Parc M^{me} de Graffigny - Tout public

Infos : www.villerslesnancy.fr

VEN 8

Fête du Technopôle et de la mobilité

12h à 20h - Site de l'hippodrome de Nancy

Brabois

Infos : www.nb-tech.fr



DIMANCHE 10

Vide grenier organisé par le **Cos athlétisme**

6h00 > 18h00 - Mail Fléchon

Infos : 06 73 35 19 45 ou

www.cosvillers.athle.com

DIMANCHE 10

Vide grenier organisé par **l'association**

du groupe d'habitants Villa jardin

botanique

Infos : 06 43 39 07 08

**DIMANCHE 10**

Prix de la ville de Villers avec challenge de la ville organisé par le **Cos Villers pétanque**

Concours en doublettes seniors, concours A et B
À partir de 14h30 au boudrome de l'Amitié

Infos : 06 06 88 46 00 ou
www.petanque-villers.fr

JEUDI 14

L'association Costumes et Traditions invite **Janine Olmi** qui présentera son dernier roman

15h00 - MJC Jean Savine - Entrée libre

SAMEDI 16 et DIMANCHE 17

Journée du patrimoine

Château M^{me} de Graffigny

Marché des métiers d'art

Château M^{me} de Graffigny

RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES SUR
WWW.VILLERSLESNANCY.FR

FAITES PASSER L'INFO !

**ANNONCEZ VOS
MANIFESTATIONS
DE L'AUTOMNE 2017 !
ENVOYEZ-NOUS VOS
INFORMATIONS AVANT
LE**

16 AOÛT 2017

Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Communication
03 83 92 32 48 ou
communication@villerslesnancy.fr

COMPTES-RENDUS DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2017

Vote du budget primitif 2017

La Ville de Villers-lès-Nancy apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux olympiques et Paralympiques d'été 2024.

Signature du renouvellement de la convention LPO.

Signature de la convention tripartite de partenariat Villers-lès-Nancy - Clairlieu Eco Défi-Agence locale de l'énergie et du Climat Nancy Grands Territoires.

La Ville de Villers-lès-Nancy a recruté, dans le cadre d'un CAE, un agent d'entretien du jardin pédagogique et coordonnateur marché bio.

24 avril 2017

La Ville a approuvé le plan de financement correspondant au programme de travaux de réhabilitation de la résidence autonomie Paul Adam et approuve la convention de délégation de maîtrise

d'ouvrage avec mmH pour cette réhabilitation.

La Ville a décidé la cession du bloc 3 de la cité universitaire du Placieux pour un montant de 1005 € à Linkcity, en vue de la réalisation d'un ensemble immobilier d'environ 220 logements étudiants.

La convention de partenariat entre la Ville de Villers-lès-Nancy, la Métropole du Grand Nancy et l'association M.O.T.E (matière organique très expressive) pour la mise en place d'un îlot de compostage, place Jeannon l'Arbalétrier, a été approuvée.

La Ville a approuvé l'application d'une redevance d'occupation du domaine public pour les foires, brocantes, braderies. À compter du 1^{er} juin 2017, le tarif sera d'1 euro du mètre linéaire, par jour d'occupation.

La Ville de Villers-lès-Nancy a donné un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail les dimanches 3 et 10 septembre 2017. Ces ouvertures exceptionnelles s'ajoutent à celles déjà accordées par délibération du 12 décembre 2016.

Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la newsletter ou suivez-nous sur la page facebook !

Le conseil municipal, c'est aussi en ligne !

Revivez les débats sur
www.villerslesnancy.fr dans la rubrique Mairie

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

23/12/2016 :	Hortense VIALON
19/01/2017 :	Nesrine DJAOUTI
29/01/2017 :	Lou GABRIEL
29/01/2017 :	Jahed CHARGUI
05/02/2017 :	Camille DRAPPIER
06/02/2017 :	Martin UDOT MORILLON
08/02/2017 :	Maxime TOILLIEZ
09/02/2017 :	Arthur FERNANDES DA SILVA
09/02/2017 :	Adam SIDHOM
10/02/2017 :	Charlotte VIZOT
12/02/2017 :	Sony MOUGEL
19/02/2017 :	Alba TAPPJA
21/02/2017 :	Hugo BARROS
24/02/2017 :	Dieynaba-Aissoy BASSOUM
28/02/2017 :	Alexis TITRY
05/03/2017 :	Simon ARNOUX
12/03/2017 :	Gabrielle HAGER BRAHIM
13/03/2017 :	Antonin DUFOURQ
13/03/2017 :	Lenny TALFUMIER
16/03/2017 :	Benjamin LUKINOVIC

MARIAGES

04/03/2017 :	Florence MARTIN et Guy GABAYE
15/04/2017 :	Sandra BENEDIC et Maxime DIREN
28/04/2017 :	Diane LUMEMBO LEMBUSA et Lisasi LIBONDO
29/04/2017 :	Aude TIRAVY et Maxime DOOMS
27/05/2017 :	Claudine PAYSAN et Richard PELLET
03/06/2017 :	Priscillia NOTAIRE et Flavien GIROL
10/06/2017 :	Tommaso PEROLO et Alvin CAÑOTAL TOLENTINO

VOTRE VOISIN NE REÇOIT PAS VILLERS NOUVELLES ?

Plusieurs explications sont possibles :

Il a choisi de participer à la réduction des déchets en apposant un autocollant Stop pub ou il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.

Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant ses nom, prénom, adresse et téléphone par mail à :

communication@villerslesnancy.fr

ou par courrier :

Mairie de Villers-lès-Nancy, service communication,
boulevard des Aiguillettes, 54600 Villers-lès-Nancy.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Attention ! Les services de la Ville se mettent à l'heure d'été horaires d'été du 3 juillet au 25 août 2017. Ils seront accessibles du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

MSP

La maison des services publics de Clairlieu est ouverte le lundi, de 14h à 17h, et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture le lundi, de 14h à 17h, et du mardi au samedi de 8h30 à 12h30

POLICE MUNICIPALE

Permanences
Du lundi au samedi, de 12h00 à 14h00
Du lundi au vendredi, de 17h00 à 18h00
Centre Le Placieux
Boulevard Cattenoz
03 83 92 12 13

ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Hôtel de Ville

GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :
Allo voirie : 03 83 91 81 71
www.g-ny.org

EXPRESSION

Villers d'aujourd'hui à demain

Le groupe majoritaire

AUX ARBRES CITOYENS !

Notre patrimoine villarois est menacé. Le château de REMICOURT - c'est désormais acté - sera transformé en village senior, privant les Villarois de l'usage public d'un patrimoine historique. Rappelons que ce château est propriété de la Ville de Nancy, ce qui montre combien Nancy se soucie peu de ses richesses patrimoniales surtout lorsqu'elles ne sont pas sur son territoire. Notre patrimoine communal est privatisé sans que cela gêne la municipalité. Le château de madame de GRAFFIGNY est quant à lui menacé de perdre la moitié de sa surface, dévolue à un particulier. Dénaturant ce château... Orientation qui pourrait évoluer vers un projet orienté vers l'UNIVERSITE et la recherche avec l'appui de la Fondation du Patrimoine et la fondation LOTHARINGIE. Mais quand on connaît leurs moyens limités, on peut légitimement se poser des questions !

Aujourd'hui, c'est le patrimoine arbustif de Villers qui est mis à mal. Notre cèdre du Liban du parc de Graffigny a certes pris de l'âge et sa zone de protection est de plus en plus élargie. Verrons-nous des interventions sérieuses avant la fin de l'année pour l'alléger, l'émonder ? Si on ne lui prodigue pas des soins, il finira par mourir... Protégé mais mort ! REGRETTABLE !

Faut-il éradiquer tous les arbres en mauvais état ? On aurait pu consolider les deux arbres qui représentaient symboliquement l'une des entrées principales du parc de GRAFFIGNY et qui figure sur de nombreuses photos/cartes postales de Villers ! Pourquoi reboucher avec du bitume ces emplacements et ne pas les remplacer par de jeunes arbres pour les générations à venir ? Ce manque de recherche de solutions alternatives est REGRETTABLE !

Les arbres qui se trouvaient près du cimetière ont été coupés. L'allée des peupliers n'en porte plus que le nom ! REGRETTABLE !

Certaines placettes de CLAIRLIEU ont vu leurs arbres disparaître. Sans méconnaître les gênes engendrées par certains arbres, il aurait été préférable de les remplacer pour la génération future. REGRETTABLE !

La municipalité a décidé de refaire la place des anciens combattants, ce qui est une bonne chose. Mais l'arbre trônant à côté de l'église Saint-Fiacre devrait pâtir de cette rénovation, et être coupé sous prétexte qu'il a des racines envahissantes. Par pitié, trouvons les moyens de conserver cet arbre, même en creusant des caissons de béton pour éviter les ramifications nuisibles. Quand on veut réellement sauver ce patrimoine commun il faut de la VOLONTÉ et quelques moyens pour y parvenir. Gageons que le fait d'en parler va sauver celui-ci !

Villaroises, Villarois, mobilisons-nous pour nos arbres, soyons vigilants, car l'arbre est la respiration de nos espaces urbains.

Roële

Fête des vendanges

01>03
SEPT. 2017

OSCAR
PAR LES COMÉDIENS DE LA ROËLE

LES STENTORS

ENTRÉE LIBRE - NAVETTE GRATUITE

PARC M^{ME} DE GRAFFIGNY

VILLERS-LÈS-NANCY

RÉSERVEZ VOS REPAS
SUR WWW.VILLERSLESNANCY.FR
OU 03 83 92 12 14

